

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)
de Madame BOUISSET et Madame LEQUEUX, Conseillères
En présence de Madame LUCAS, Rapporteure publique
Madame LATIF, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2300930	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	RECOURS INDEMNITAIRE : Demande un montant de 30 000 euros concernant des préjudices subis du fait d'avoir été maintenue sous le statut de vacataire en tant qu'enseignante d'espagnol du 15 novembre 1998 au 16 décembre 2016.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A	GUARIGLIA JEAN CLAUDE (Cour)
Défendeur	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOULOUSE	SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES

02)	DOSSIER N° 2301888	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite de refus du maire de Toulouse de mettre en oeuvre ses pouvoirs de police (article L. 581-3 du code de l'environnement) pour faire cesser les nuisances lumineuses provenant de 36 bâtiments à usages économiques sur le territoire de la commune.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	FNE OCCITANIE PYRÉNÉES	A
Défendeur	COMMUNE DE TOULOUSE	GOUTAL ALIBERT & ASSOCIES AVOCATS

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2302201	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 24 octobre 2022 portant refus de permis de construire n°PC 1226416A1015M02 à Monsieur F et Madame D pour la création de murs de clôture et la réduction de la longueur de la piscine sur un terrain cadastré C0547, ensemble l'avis défavorable de l'ABF en date du 14/08/2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F Madame D	Maître VIMINI Vincent Maître VIMINI Vincent
Défendeur	COMMUNE DE SEBAZAC-CONCOURES	SEBAN & ASSOCIES
Observateur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
04)	DOSSIER N° 2305556	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 25 août 2023 par lequel le maire de Sebazac-Concoures a prononcé une astreinte administrative d'un montant de 50 euros par jour, ensemble l'arrêté du 11 mai 2023 valant mise en demeure, ensemble la décision implicite de rejet opposée au recours gracieux née le 22 juillet 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F Madame D	Maître VIMINI Vincent Maître VIMINI Vincent
Défendeur	COMMUNE DE SEBAZAC-CONCOURES PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	SEBAN & ASSOCIES

10 heures 30

05)	DOSSIER N° 2302311	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Déféré contre l'autorisation de permis de construire tacite du maire de Salvagnac formalisée par un certificat délivré le 25 octobre 2022 à Monsieur B pour la transformation d'un hangar semi-ouvert en local fermé comprenant bureaux et salle de réunion pour le siège social de son entreprise ainsi qu'une zone de stockage de bois assortie de la création de deux places de parking, ensemble le refus implicite du maire de Salvagnac de retirer l'arrêté attaqué né le 23 février 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DU TARN	A
Défendeur	COMMUNE DE SALVAGNAC Monsieur B	Monsieur B
06)	DOSSIER N° 2305683	RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 7 avril 2023 du maire de Saint-Benoit-de-Carmaux portant opposition de déclaration préalable n°DP 081244 23 A 0009 à la SAS Hivory pour l'implantation d'un relai de radiotéléphonie mobile sur un terrain situé 15 rue Bonrepos (81400), ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HIVORY	Maître BON-JULIEN Emmanuelle (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX	CABINET LABRY - NORAY ESPEIG

10 heures 30

07)

DOSSIER N° 2405550

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire Demande d'annulation des décisions implicites du maire de Moncuq-en-Quercy-Blanc refusant de dresser un procès verbal d'infraction en application de l'article L. 480-1 du code de l'urbanisme.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur L

Défendeur

COMMUNE DE MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC

Monsieur M

PREFECTURE DU LOT

Représentants des parties

Maître BROUQUIERES Guillaume (Cour)

SCP VAYSSE-LACOSTE-AXISA

M

Arrêté le 07/04/2026

La présidente du tribunal